

CÉCILE GALOSELVA, la réconciliatrice

ANGLO-SAXONNE

C'est en Angleterre que Cécile Galoselva découvre l'entrepreneuriat social. Encore naissant au début des années 2000, les initiatives pleuvent - bien plus qu'en France - ce qui l'amène à passer un MBA à l'université d'Oxford. Puis dès 2004, elle intègre Ethical Property Company. Là-bas, elle développe le principe de la location de bureaux à loyer modéré prônant des valeurs de « justice sociale et de protection environnementale » sur tout le territoire jusqu'en Écosse. Dix ans passés de l'autre côté de la Manche avant d'adapter le concept d'immobilier responsable en France avec Etic® - Foncièrement responsable. Une société installée à Vaulx-en-Verin qui emploie aujourd'hui 11 personnes, et ouvrira son sixième centre dès 2017.

IDÉALISTE

« Je n'étais pas très heureuse dans mes précédentes expériences car je ne retrouvais pas mes valeurs quelque peu idéalistes. » En quête de sens, Cécile Galoselva trouvera son bonheur dans l'économie sociale à la sauce anglaise, puis en France avec son entreprise et surtout dans ses nombreux engagements dans les réseaux d'entrepreneurs sociaux (Mouves, Entrepreneurs à l'Avenir, etc.). « J'aimerais souhaiter que toutes les énergies se transforment en action. Pour nous, nous ne voyons plus de compétition mais préférons les collaborations et le partage de savoir-faire. Soyons intelligent pour résoudre les problèmes de société. Et grâce à la nouvelle génération, les pratiques sont en train véritablement d'évoluer ! »

ETHIQUE

« Pour moi, le profit n'est pas un vilain mot, au contraire, je vois l'argent comme un moyen de développer des actions et non forcément comme une multinationale. » La finance éthique, la chef d'entreprise y croit. Avec Etic®, elle propose ainsi aux investisseurs de ses structures un placement « éthique et citoyen » avec retour sur investissement de 4 à 5% annuel. Cette caractéristique responsable qu'elle décrit comme l'« ESS 3.0 », Cécile Galoselva l'applique aussi dans la stratégie de l'entreprise puisque chaque décision repose sur le triptyque : impact économique, environnemental et sociétal.